

# OSER les Réseaux !

*55.000 entreprises à impact*



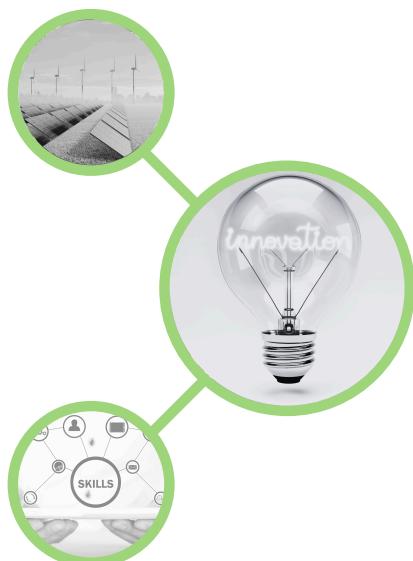
## CLUSTERS ET TERRITOIRES D'INDUSTRIES ACTEURS CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DES COMPÉTENCES ET DE L'INNOVATION DURABLE

La transformation des territoires industriels français repose sur trois piliers fondamentaux et interconnectés : la transition écologique et énergétique, l'innovation, et le développement des compétences.

Cette étude analyse en profondeur les synergies et les bonnes pratiques entre les Clusters et les Territoires d'Industrie (TI), deux écosystèmes considérés comme essentiels pour accélérer les dynamiques locales et accompagner la transformation des entreprises.

Ce document présente des fiches collaboratives qui mettent en avant les initiatives portées par ces acteurs dans le but de valoriser les bonnes pratiques et d'inspirer les acteurs territoriaux. Ces fiches soulignent :

- La diversité des démarches et des projets
- Les synergies entre TI et clusters
- Les facteurs clés de réussite
- Les leviers pour soutenir la transition écologique et encourager l'innovation





La Transition Écologique et Énergétique est un enjeu majeur qui pousse les Clusters et les TI à s'engager dans des démarches ambitieuses pour concilier compétitivité économique et objectifs environnementaux. Les collaborations présentées illustrent la mise en place de solutions innovantes et d'infrastructures collectives pour réduire l'empreinte carbone.

L'Innovation est un autre axe central pour la compétitivité des territoires. Les Clusters et TI jouent un rôle clé en fédérant entreprises, collectivités et institutions pour développer des synergies et agir comme catalyseurs de projets innovants. Les initiatives mettent en lumière l'importance de l'innovation comme moteur de développement économique et territorial

Les Compétences sont un levier essentiel pour accompagner les transformations industrielles et répondre aux besoins des entreprises locales. La coopération entre ces acteurs vise à favoriser l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences disponibles.

## SOMMAIRE

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- 3** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Rochefort Royan Marennes Oléron et le cluster Atlantic Cluster
- 4** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Saint Marcellin Vercors Bièvre Isère et le pôle Tenerdis
- 6** Collaboration entre la Métropole du Grand Lyon et le pôle Axelera
- 8** Collaboration entre la Communauté Urbaine de Dunkerque et EcosystèmeD

### INNOVATION

- 10** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Lamballe Terre & Mer et le cluster Brit'Inov
- 11** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Pays Basque et le cluster Pays basque Industrie
- 12** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Aurillac Figeac Rodez et le cluster Mecanic Vallée

### COMPÉTENCES

- 13** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Sud Isère et le pôle de compétitivité Minalogic
- 14** Collaboration entre le Territoire d'Industrie Dieppe-Côte d'Albâtre et le cluster Dieppe Méca Energies



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE ROCHEFORT ROYAN MARENNE OLÉRON ET LE CLUSTER ATLANTIC CLUSTER

## ACTEURS ET COLLABORATION

### Atlantic Cluster

Représentation des entreprises de la filière nautique et navale pour faciliter la mise en commun, la réponse collective à des appels à projets et la collaboration multi-acteur.

### L'agglomération de Rochefort Océan

L'agglomération de Rochefort Océan, en association avec la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique et les Communautés de Communes de Marennes et Oléron, a été labellisée "Territoires d'Industrie" en 2019.

### Le conseil régional de la Nouvelle Aquitaine

Mise en place de la feuille de route stipulée avec Atlantic Cluster visant les objectifs de la loi Industrie Verte, notamment en termes de transition énergétique et environnementale.



## LE PROJET ET SES OBJECTIFS

- Renforcer l'innovation requise dans le secteur nautique et naval pour faire face aux enjeux posés par la transition environnementale.
- La collaboration s'effectue sur deux thématiques :
  - la formation de personnel spécialisé dans la décarbonation du transport maritime
  - l'accélération de l'innovation en matière d'éco-conception



## FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Une des clé de succès est le rôle de catalyseur joué par le cluster permettant de toucher toutes les entreprises de la filière sur les territoires permettant ainsi une organisation beaucoup plus efficace. Cela permet d'atteindre les ambitions régionales en matière de développement durable et de pérennisation des emplois.



## DIFFICULTES RENCONTRES

Les actions s'articulent autour de deux axes :

### Formation sur les enjeux environnementaux spécifiques à la filière nautique et navale

- Cartographie des formations existantes commandées à l'AFPA.
- Intégration de la Région Nouvelle-Aquitaine pour piloter l'avancée du projet.
- Objectif stratégique : créer un pôle de formation régional aux métiers maritimes d'ici 2028.

### Le recyclage des matériaux composites

- Inscription de cet enjeu d'innovation au Contrat de Relance de la Transition Écologique (CRTE) par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Lancement d'une démarche d'accompagnement à l'innovation par le Territoire d'Industrie, en partenariat avec le cluster.
- Organisation de rencontres (depuis 2020) afin d'étudier les synergies et les nouvelles pistes de recherche.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE SAINT MARCELLIN VERCORS BIÈVRE ISÈRE ET LE PÔLE TENERRDIS

## ACTEURS ET COLLABORATION

**Tenerrdis** est un pôle de compétitivité spécialisé dans les nouvelles technologies de l'énergie. Créé en 2005, il accompagne les entreprises dans leur transition énergétique notamment via des projets autour des gaz renouvelables, de l'hydrogène ou encore du photovoltaïque. Au delà de l'accompagnement des entreprises, il a développé en parallèle, un accompagnement des collectivités. C'est dans ce cadre que la collaboration avec le territoire d'industrie est née.

### Le territoire d'industrie Saint-Marcellin Vercors Bièvre Isère

La communauté de communes Bièvre-Isère est l'intercommunalité qui pilote le TI. Située en Isère, la majorité des communes du territoire sont rurales. On dénombre 260 établissements industriels employeurs sur ce territoire.



## LE PROJET ET SES OBJECTIFS

Le projet est né d'une réflexion commune entre Tenerrdis et la communauté de communes Bièvre-Isère, dans le cadre du programme Territoires d'industrie. C'est un projet d'autoconsommation collective qui vise à créer un système de stockage d'énergie photovoltaïque pour revendre l'électricité aux entreprises voisines. Ce projet d'écologie industrielle permet aux entreprises d'accéder à une énergie locale, fiable et moins chère, en réponse à la hausse des prix de l'électricité. Il offre également une meilleure visibilité sur les coûts de l'énergie et prépare les entreprises aux obligations réglementaires de 2028, tout en favorisant le développement territorial.



## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

En 2023, une volonté de collaboration a émergé pour aider les entreprises face à la hausse des prix de l'électricité. Une enquête a été réalisée pour collecter des données sur la consommation énergétique. Suite à cela, les élus ont décidé de financer une étude de viabilité pour un projet d'autoconsommation collective, soutenue par l'ANCT. Ce projet concerne une quinzaine d'entreprises situées dans des zones d'activités.

La stratégie s'appuie sur le programme Territoires d'industrie pour répondre aux besoins des entreprises et des élus, tout en assurant un engagement ferme des élus pour renforcer la confiance. Tenerrdis a facilité un processus de réflexion collective pour positionner la collectivité comme un acteur fédérateur du projet.



## FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Le succès du projet dépend de l'engagement des entreprises et d'une phase d'acculturation de deux ans, essentielle pour comprendre l'autoconsommation. Une vision commune entre tous les acteurs, avec le soutien technique de Tenerrdis et l'expertise locale, a permis une approche globale, évitant ainsi les biais.



## DIFFICULTÉS RENCONTRES

Les principaux défis de ce type de projet reposent sur la complexité des relations entre les différents partenaires, qui doivent concilier des intérêts parfois divergents pour faire émerger des objectifs communs.



# LA COOPÉRATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE SAINT MARCELLIN VERCORS BIÈVRE ISÈRE ET LE PÔLE TENERRDIS (SUITE)



## DIFFICULTES RENCONTRES (SUITE)

La première difficulté concerne l'identification de la structure porteuse de l'investissement, avec des interrogations sur la gouvernance et les aspects juridiques. Le décalage de rythme entre acteurs publics (temps long) et privés (résultats rapides) peut réduire la motivation, tout comme la répartition entre producteurs et consommateurs d'énergie.

Le contexte financier ajoute de l'incertitude : malgré les aides de l'ANCT, les restrictions budgétaires des collectivités peuvent freiner l'engagement, favorisant une vision court-termiste.

Pour réussir, il est essentiel que tous les acteurs perçoivent l'enjeu stratégique et que les collectivités mettent à disposition les moyens nécessaires pour faciliter l'appropriation du projet par les entreprises.



## EVALUATION DU PROJET

Le projet, initié il y a deux ans, franchit une étape importante avec la finalisation de l'étude d'opportunité, financée par l'ANCT et portée par la communauté de communes Bièvre-Isère. Cette étude a validé la faisabilité technique et financière du projet, ainsi que les taux d'autoconsommation envisageables, ouvrant la voie à des études complémentaires. L'implication d'une quinzaine d'entreprises, leur participation active aux discussions et ateliers, ainsi que les résultats des simulations d'autoconsommation sont autant de signes encourageants pour l'avenir du projet. Sous l'impulsion de Tenerrdis et grâce à la mobilisation de la collectivité, ce projet ambitieux devrait contribuer au développement du territoire et créer de nouvelles synergies entre les acteurs locaux. Ainsi, il apparaît que le pôle de compétitivité a joué un rôle majeur dans la mise en place de ce projet, rôle qu'il pourrait jouer en accompagnant encore davantage de projets similaires.

De plus, ce projet a essaimé sur un autre Territoire d'industrie de la région AURA : le Territoire d'industrie Pays d'Evian Vallée d'Abondance où il sera dupliqué pratiquement à l'identique. En outre, l'ANCT a demandé de fournir un retour d'expérience pour pouvoir partager ces derniers aux autres territoires. Il s'agit ainsi de pouvoir montrer ce qui fonctionne et de déterminer la manière dont un territoire peut s'engager sur les sujets de transition énergétique ainsi que de pouvoir opérer des comparaisons avec des projets similaires sur d'autres territoires.



## POINTS D'AMÉLIORATIONS

Il apparaît que le pôle a ici joué un rôle essentiel dans la phase d'amorçage du projet et a oeuvré jusqu'à ce que ses compétences ne puissent plus répondre aux besoins du projet. Cependant, le pôle pourrait être associé davantage au programme Territoires d'industrie au niveau régional. En effet, ce dernier participe seulement au programme par le biais des projets dans lequel il intervient et non pas comme partenaire. Ici, l'originalité réside dans l'entrée du pôle sur le champ du Territoire d'industrie par l'accompagnement d'une collectivité. Il pourrait tout aussi bien le faire à l'occasion de la participation de ses adhérents à des projets Territoire d'industrie. Par ailleurs, Tenerrdis pourrait être encore davantage identifié comme acteur ressource sur les sujets de transition en se rapprochant des binômes industriel-élu des Territoires d'industrie qui apparaissent comme la clé d'entrée vers ces territoires et en montrant l'intérêt pour les collectivités d'être adhérentes.



# COLLABORATION ENTRE LA MÉTROPOLE DU GRAND LYON ET LE PÔLE AXELERA

## ACTEURS ET COLLABORATION

**Pôle de compétitivité Axelera** a pour mission de favoriser l'innovation et le développement de solutions durables pour les industries et les territoires. Axelera soutient des projets collaboratifs axés sur la gestion responsable des ressources, l'économie circulaire et la transition énergétique. Son objectif est de renforcer la compétitivité des acteurs de ces filières tout en contribuant à la protection de l'environnement.

### Le métropole de Lyon

Un des éléments clés de du paysage industriel de la métropole de Lyon est la Vallée de la Chimie, située au sud de Lyon. Ce pole industriel concentre de nombreuses entreprises des secteurs de la chimie, de l'énergie et de l'environnement. La Métropole de Lyon s'engage activement dans la modernisation de cette vallée, en soutenant des projets de décarbonation, d'économie circulaire et de développement de nouvelles technologies.



## LE PROJET ET SES OBJECTIFS

Le projet DECLYC (DECarboner LYon vallée de la Chimie) est une initiative dans la lutte contre le changement climatique et la décarbonation industrielle en France. Né dans le cadre du programme France 2030 et lauréat de l'Appel à Projets (AAP) ZIBAC (« Zones Industrielles Bas Carbone »), ce projet vise à transformer la Vallée de la Chimie en un modèle exemplaire de transition énergétique et écologique. Le projet à pour objectif central la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 % d'ici 2050, ainsi éliminer près de 1,6 million de tonnes de CO2 chaque année. Cette transformation s'inscrit dans une vision globale de neutralité carbone promue par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Elle repose sur la mise en place d'infrastructures collectives et innovantes adaptées aux besoins des entreprises industrielles, permettant d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire les coûts pour les entreprises impliquées.

Parmi ces réalisations, l'installation de chaudières biomasse mutualisées permet de produire une énergie thermique renouvelable, limitant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles. En parallèle, le projet intègre des systèmes avancés de captage, stockage et valorisation du CO2 (CCUS), essentiels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réutiliser ce gaz ou le stocker de manière sécurisée. Par ailleurs, le recours à l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques) et au développement de l'hydrogène vert constitue un pilier fondamental



## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

La stratégie de mise en œuvre du projet DECLYC s'appuie sur une approche globale, intégrée et ambitieuse. Elle conjugue innovation technologique, mutualisation des ressources et mobilisation collective des acteurs locaux et nationaux. Cette stratégie vise à transformer durablement la Vallée de la Chimie en un modèle de décarbonation industrielle et de transition énergétique.



## BONNES PRATIQUES ET FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Le succès du projet DECLYC repose sur une combinaison de facteurs clés interconnectés. Tout d'abord, son modèle collaboratif et sa gouvernance inclusive, avec un pilotage conjoint de la Métropole de Lyon et d'Axelera, assurent une synergie entre acteurs publics et privés.



## COLLABORATION ENTRE LA MÉTROPOLE DU GRAND LYON ET LE PÔLE AXELERA (SUITE)



### BONNES PRATIQUES ET FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

La mobilisation et l'engagement des parties prenantes sont au cœur du projet, soutenus par des initiatives de sensibilisation, une communication transparente et des mécanismes de concertation inclusifs. La solidité du consortium, dès les premières étapes, et le soutien institutionnel de l'ADEME et de France 2030, garantissent la crédibilité et le financement nécessaires. Enfin, l'intégration de technologies innovantes positionne DECLYC à l'avant-garde des projets de décarbonation en Europe.



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POINTS D'AMÉLIORATION

Le projet DECLYC doit relever des défis significatifs, notamment celui de la concurrence internationale, où les entreprises locales peinent parfois à investir dans des infrastructures onéreuses. Le niveau d'implication des entreprises varie selon leurs priorités, ce qui peut ralentir la dynamique du projet. Les enjeux environnementaux (gestion des polluants historiques comme les perfluorés) ajoutent une complexité. Par ailleurs, les délais importants pour la mise en œuvre des infrastructures (certaines prévues à l'horizon 2030) risquent de compromettre l'élan initial et de décourager certains partenaires. Pour maximiser l'impact, il est essentiel de réduire les délais entre la phase d'étude et la mise en œuvre. D'autres pistes d'amélioration incluent le renforcement des soutiens financiers, notamment à destination des PME, et une sensibilisation accrue des communautés locales en intégrant des mécanismes de concertation avec les habitants.



### ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DU PROJET

DECLYC illustre de manière éloquente la possibilité de conjuguer transition écologique et compétitivité économique. Les industriels, bien que variés, ont su créer des synergies pour relever les défis communs, permettant de capitaliser sur les compétences spécifiques et d'éviter les doublons. Cette dynamique de collaboration est renforcée par des rencontres régulières et une coordination efficace. Le projet est un exemple pionnier en matière de décarbonation industrielle. Le succès à long terme dépendra toutefois de sa capacité à accélérer les processus décisionnels, à mobiliser durablement les parties prenantes et à surmonter les contraintes financières et organisationnelles. Ce projet ouvre la voie à de nouvelles opportunités comme la diversification énergétique (éolien ou géothermie), la création de hubs d'innovation dédiés pour positionner la région comme un leader européen, et l'extension du modèle collaboratif à d'autres secteurs industriels (métallurgie, automobile) à l'échelle nationale et internationale.



# COLLABORATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE ET ECOSYSTÈMED

## ACTEURS ET COLLABORATION

**La Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)** assure la coordination générale du projet, entre les institutions publiques, les industriels et les acteurs technologiques.

**Le Grand Port Maritime de Dunkerque et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** participent activement pour intégrer les aspects logistiques et économiques.

**La Région Hauts-de-France et les services de l'État** apportent un soutien financier et réglementaire essentiel.

**L'organisation ÉcosystèmeD** joue un rôle clé en tant qu'animateur du projet, fédérant les acteurs et développant une vision stratégique pour le territoire.

**Les industriels locaux**, tels qu'ArcelorMittal, et des partenaires technologiques comme H2V et Euraénergie, contribuent à la mise en œuvre des innovations technologiques nécessaires à la transition.



## LE PROJET ET SES OBJECTIFS

Le projet DKarbonation s'inscrit dans un contexte où la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont des priorités mondiales. Visant à transformer Dunkerque — l'un des plus importants et émetteurs bassins industriels d'Europe — en un territoire exemplaire de décarbonation industrielle, DKarbonation répond à plusieurs enjeux majeurs. Il s'agit de la réduction significative des émissions de CO2 des industries locales, de la promotion d'énergies alternatives bas carbone (telles que l'hydrogène renouvelable), et de la valorisation des ressources énergétiques locales pour favoriser l'autosuffisance énergétique. Ce projet vise également à renforcer l'attractivité économique et environnementale de Dunkerque, tout en s'alignant sur les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.



## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

DKarbonation repose sur une stratégie intégrée visant à transformer les pratiques industrielles tout en minimisant leur impact environnemental. Les actions clés incluent l'électrification des processus industriels pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. Le projet prévoit la création d'un hub dédié au captage, stockage et à la valorisation du CO2, transformant ainsi les émissions en ressources. La production d'hydrogène renouvelable, avec une capacité de 28 000 tonnes par an, permettra d'éviter l'émission de 280 000 tonnes de CO2. La valorisation de la chaleur fatale à travers un réseau de chaleur optimisera l'efficacité énergétique, tandis que des technologies innovantes seront déployées pour une gestion durable des ressources en eau, essentielle à la production d'hydrogène.



## COLLABORATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE ET ECOSYSTÈMED (SUITE)

### BONNES PRATIQUES ET FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

La réussite du projet DKarbonation repose sur plusieurs bonnes pratiques. La gouvernance participative est un pilier central, favorisant une prise de décision concertée et efficace en impliquant tous les acteurs. Le financement solide apporté par l'ADEME (23,6 millions d'euros) garantit la mise en œuvre des infrastructures. La mutualisation des ressources et l'engagement des entreprises locales constituent également des facteurs clé de succès. Enfin, la vision stratégique à long terme permet d'inscrire DKarbonation dans une dynamique pérenne, en anticipant les évolutions futures.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POINTS D'AMÉLIORATION

Le coût élevé des infrastructures et des technologies nécessaires à la décarbonation représente un obstacle majeur, nécessitant des financements à long terme. Par ailleurs, les résistances sociales et économiques, notamment parmi les travailleurs et les habitants concernés par la transition industrielle, peuvent freiner l'adhésion au projet. La complexité de la coordination entre de nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents constitue également un défi important. Enfin, les technologies comme le CCUS et l'hydrogène bas carbone, bien que prometteuses, nécessitent encore des avancées pour être pleinement opérationnelles et compétitives à grande échelle.

Les défis majeurs sont le coût élevé des infrastructures, les résistances sociales et économiques, la complexité de la coordination et le besoin d'avancées pour que les technologies (CCUS et hydrogène) soient pleinement opérationnelles et compétitives à grande échelle.

### ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DU PROJET

Le projet affiche déjà des résultats encourageants. La mobilisation des acteurs, la structuration des actions et le soutien financier solide témoignent de l'efficacité de ce modèle. Les résultats attendus incluent une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>, une production accrue d'hydrogène renouvelable et la création d'emplois qualifiés dans des secteurs d'avenir.

Cela ouvre également la voie à d'autres initiatives complémentaires. Parmi elles, le développement de carburants de synthèse bas carbone pour le transport maritime et aérien, en lien avec le projet Reuze, est une perspective prometteuse. L'élargissement du réseau de chaleur à d'autres secteurs industriels ou urbains pourrait également maximiser les bénéfices environnementaux. Par ailleurs, l'installation de pôles d'innovation et de recherche dédiés à l'économie circulaire renforcerait la position de Dunkerque en tant que territoire pionnier dans la transition énergétique.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE LAMBALLE TERRE & MER ET LE CLUSTER BRIT'INOV

## ACTEURS ET COLLABORATION

**Brit'Innov** est un cluster breton spécialisé dans les thématiques de la nutrition et de la santé et orienté vers l'industrie agroalimentaire et la biodiversité marine. Il a été créé en 2008 pour mettre en réseau les entreprises de ces secteurs et leur permettre de développer des projets innovants, ensemble. Le cluster compte une quarantaine d'entreprises engagées pour réaliser des projets collaboratifs.

**Lamballe Terre & Mer** est une communauté d'agglomération réunissant 38 communes des Côtes-d'Armor. Labellisée Territoire d'Industrie depuis 2019, Lamballe Terre & Mer travaille à mettre en réseau des industriels et des associations autour de l'innovation et de l'emploi. Le territoire d'industrie est désormais associé avec 3 autres intercommunalités pour former le dispositif "Baie d'Armor Industrie" qui comprend les EPCI de Lamballe Terre & Mer, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Leff Armor Communauté, Guingamp Paimpol Agglomération.

## LES COLLABORATIONS

Le clusters Brit'Inov et le territoire d'industrie sont hébergé au sein d'un même tiers-lieu innovant. L'association Dix7 qui héberge les deux structures, réunit les acteurs économiques et territoriaux locaux. Les réunions et animations de ce tiers-lieux économique permettent l'échange de pratiques, le réseautage et l'implication forte des référents des entreprises qui oeuvrent bénévolement pour l'attractivité économique du territoire.

Brit'inov a été identifié en tant que pilote sur le projet ReUse relative à la réutilisation des eaux de l'industrie. Le projet devrait se mettre en place avant la fin de l'année 2025 dans le cadre de la restructuration Baie d'Armor Industrie.

## DIFFICULTES RENCONTRES

La loi concernant la réutilisation des eaux a été l'objet de réticences avant d'être adoptée. La mise en place de Baie d'Armor Industrie et les délais d'un projet, impliquant parties prenantes publiques et privées sont les éléments qui expliquent que la collaboration entre le cluster et Baie d'Armor Industrie ne pouvait pas être envisagée avant 2025.

## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

La collaboration entre le Territoire d'industrie et le cluster dépend des besoins des industriels. Ces derniers leur transmettent des demandes techniques et leur permettent d'orienter le travail.

A ce jour, la collaboration entre le cluster Brit'Inov et le Territoire d'Industrie Lamballe Terre & Mer n'est pas en oeuvre. Cependant, elle a été formalisée dans le plan d'action de du territoire d'industrie pour la phase 2 du programme.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAYS BASQUE ET LE CLUSTER PAYS BASQUE INDUSTRIE

## ACTEURS ET COLLABORATION

**Le Cluster Pays Basque Industrie** est une association fondée en juillet 2020, principalement implanté dans la région Pays Basque, qui regroupe des acteurs industriels engagés dans des initiatives collaboratives et territoriales. La création du Cluster PBI découle d'un besoin de synergie entre les industriels locaux. Quatre grandes thématiques ont émergé : Communauté d'industriels, décarbonisation, industrie 4.0 et attractivité des métiers de l'industrie. Aujourd'hui, le Cluster compte environ 70 membres, incluant des industriels, des institutions comme la CCI, une école d'ingénieurs, et des laboratoires de recherche.

**Le Territoire d'industrie**, créé en 2019, a connu deux phases distinctes : la première entre 2019 et 2023, et la seconde, lancée en 2023. À chaque étape, le comité d'agglomération Pays Basque a rassemblé les industriels pour redéfinir les priorités stratégiques. Lors de la seconde phase, 14 fiches d'actions ont été élaborées, dont une en collaboration avec le cluster PBI. Leur collaboration repose sur une complémentarité entre les missions des deux entités.



## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

Le Cluster Pays Basque Industrie (PBI) et le Territoire d'Industrie fonctionnent en étroite synergie, chacun assumant un rôle complémentaire. Le TI définit une feuille de route stratégique et porte des projets structurants pour le territoire, tandis que le Cluster PBI, acteur de terrain, met en oeuvre des actions concrètes et opérationnelles qui alimentent directement les priorités du Territoire d'industrie. Ce projet s'inscrit pleinement dans la feuille de route de Territoires d'Industrie Pays Basque.

Pour assurer une coordination efficace, chaque entité désigne un référent : un chargé de projet pour le Cluster et un chef de projet pour le TI. Ensemble, ils identifient les opportunités de collaboration future et supervisent la réalisation des projets communs.



## LES COLLABORATIONS

Le projet IPARLA, lancé en 2024 et prévu jusqu'en 2026, vise à proposer des solutions territoriales et collaboratives pour le recyclage des plastiques. Le projet rassemble 5 industriels partenaires et actifs dans le projet (SOMOCAP, SOKOA, EBL & AGEC) et 34 autres partenaires industriels.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE AURILLAC FIGEAC RODEZ ET LE CLUSTER MECANIC VALLÉE

## ACTEURS ET COLLABORATION

### Mécanic Vallée

Cluster rayonnant sur deux régions : la nouvelle Aquitaine et l'Occitanie. Il compte plus de 200 adhérents qui regroupent 12 000 employés. Les entreprises sont notamment très actives dans l'aéronautique, mais aussi l'automobile, l'énergie, le ferroviaire et les machines-outils

### Le Territoire d'Industrie Aurillac -Figeac-Rodez

Lancé en 2018, il regroupe 17 EPCI sur 3 départements. Bien qu'enclavé, il reste dynamique grâce à ses entreprises aéronautiques et automobiles. La labellisation a permis d'établir des échanges entre Mecanic Vallée et le département du Cantal. Le cluster a été, lors de la première phase, territoire pilote et coordinateur du Territoire d'Industrie lui-même, avant d'obtenir les crédits pour recruter une personne à ce poste.



### LE PROJET ET SES OBJECTIFS

La problématique de l'emploi est discutée entre le cluster et le TI, avec des initiatives pour professionnaliser les talents et répondre aux besoins des entreprises par des formations technologiques et des ressources adaptées.

Le territoire d'Industrie soutient l'innovation avec des financements pour les projets labellisés. Mecanic Vallée a participé à un programme sur les mobilités douces et a remporté un appel à projets pour une plateforme de covoiturage, visant à améliorer l'accès à l'emploi et à soutenir la transition écologique.

De plus, le Territoire d'Industrie contribue à des études sectorielles, comme celle d'un cluster bois, en partageant l'expertise et les bonnes pratiques de Mecanic Vallée.



### LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

Le projet de création d'un cluster dans la filière bois, financé par le Territoire d'Industrie, a été réalisé en collaboration pour dynamiser les entreprises locales. Une étude a révélé le fort potentiel de la filière bois en ressources et entreprises spécialisées. Le cluster Mécanic Vallée accompagne le développement de ce projet. En octobre 2024, une plateforme de covoiturage, Karos, a été lancée pour les employés, visant 45% de covoitureurs. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont également impliqués, tels que le pôle d'économie circulaire et des entreprises d'insertion.



### FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Le développement des projets a été facilité par l'implication de Mecanic Vallée dans le recrutement du chargé de mission pour le Territoire d'Industrie, favorisant ainsi le partage d'informations entre les entreprises. Le Territoire d'Industrie informe le cluster des appels à projets et suit l'avancement des projets par le biais de réunions. Les principaux défis incluent un manque d'indicateurs clairs et des blocages de financements dus au contexte politique, entraînant un changement d'approche vers des études sur les bilans carbone et l'analyse de compétitivité.



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les défis majeurs incluent l'absence d'indicateurs clairs et le blocage des financements en raison du contexte politique. Cela a conduit à un changement d'approche, favorisant des études sur les bilans carbone, l'analyse de compétitivité et l'identification de financements appropriés.



### EVALUATION DU PROJET

Dans les projets avec des acteurs publics, quantifier le développement est complexe. Le succès dépend des objectifs, comme pour Karos, où les indicateurs incluent les covoitages et les émissions de CO<sub>2</sub> économisées. Pour le cluster bois, la mobilisation des acteurs privés est cruciale. D'autres indicateurs tels que la création d'emplois, les demandes de financements et les formations permettent d'évaluer l'impact des actions entre le Territoire d'Industrie Aurillac Figeac Rodez et le Cluster Mecanic Vallée.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE SUD ISÈRE ET LE POLE DE COMPÉTITIVITÉ MINALOGIC

## ACTEURS ET COLLABORATION

Territoire d'industrie Sud Isère, La Maison de l'Emploi et de la Formation Pays voironnais et Sud Grésivaudan, Grenoble INP, Université Grenoble-Alpes (UGA), le Pôle de compétitivité Minalogic, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, Les collectivités d'AURA, des entreprises dans différents secteurs industriels.



### LE PROJET ET SES OBJECTIFS

« Les Rendez-Vous de l'industrie ». Cette initiative lancée en 2021 s'adresse à des entreprises qui se situent dans la région AURA. Cet événement répond aux besoins des TPE/PME du territoire sur les enjeux actuels des nouveaux métiers, de l'emploi et des compétences.

L'événement vise à rassembler les acteurs industriels autour d'une thématique commune afin de leur fournir des informations clés sur les dispositifs d'accompagnement et les points de contact locaux en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'événement offre un aperçu des meilleures pratiques en matière d'innovation et de financement, tout en renforçant les liens entre entreprises, pôles de compétitivité et territoires.



### LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

-L'événement a pour enjeu d'organiser l'ensemble des acteurs, de maintenir une cohérence entre les différents événements de la série et de couvrir au mieux le bassin d'emploi avec les thématiques proposées.

-Durant l'événement, un ensemble d'aides à l'innovation disponibles en AURA est présent, ainsi que les témoignages des petites entreprises.

-La stratégie des prochaines rencontres consiste à inviter un cluster uniquement si la thématique correspond à son expertise particulière et si le sujet n'est pas couvert par plusieurs clusters.

-La participation à cet événement permet aux entreprises d'acquérir une bonne connaissance du tissu d'accompagnement local.



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les acteurs constatent actuellement une démultiplication de ce type d'événements sur la région Auvergne Rhône-Alpes. Ils ont alors la volonté de limiter le nombre d'événements qu'ils proposent afin d'éviter de saturer les représentants des entreprises locales d'un excès d'informations.

De plus, il existerait parfois une hétérogénéité entre les entreprises membres d'un cluster (souvent concentrées sur un même secteur d'activité) et le tissu économique d'un petit territoire inclus dans un Territoire d'industrie (plus diversifié sectoriellement et avec moins d'entreprises relevant du secteur spécifique du cluster), ce qui compliquerait l'identification de problématiques communes pour la mise en place de projets collaboratifs pertinents.



### EVALUATION DU PROJET

L'évaluation de ce projet repose principalement sur 3 indicateurs : le grand nombre d'entreprises mobilisées qui ont accepté de témoigner de leur expérience lors de l'événement, les résultats encourageants d'un questionnaire de satisfaction distribué aux participants à la fin de l'événement ainsi que l'organisation de 5 éditions suivantes depuis sur différentes thématiques. Mais également le ressenti des acteurs impliqués exprime globalement une grande satisfaction quant à la coopération. Lors des éditions suivantes de l'événement ont été abordées, par exemple, les thématiques de l'écoconception, de l'économie circulaire, la robotique et l'automatisation et encore l'Intelligence Artificielle.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE DIEPPE-CÔTE D'ALBÂTRE ET LE CLUSTER DIEPPE MÉCA ENERGIES

## ACTEURS ET COLLABORATION

**L'UIMM Rouen-Dieppe** dispose d'amples connaissances dans la pédagogie de l'ingénierie ainsi que d'un fort ancrage dans le réseau local du domaine de la métallurgie. Son rôle est donc de piloter la mise en place de la formation, du modèle financier et de la gouvernance de la future école.

**Dieppe Méca Énergies**, est un cluster qui apporte au projet une large expertise technique et un lien fort avec les entreprises locales et contribue à l'élaboration du contenu pédagogique.

**l'Agglomération Dieppe-Maritime** grâce à sa proximité de la population et à son pouvoir politique, prend en charge l'inscription de l'école dans le territoire dieppois. Cela implique tout une liste d'aspects liés à l'aménagement et à l'infrastructure nécessaire pour le bon fonctionnement de l'école.



## LE PROJET ET SES OBJECTIFS

Le projet de création d'une École de production industrielle dans le bassin d'emploi de Dieppe représente une initiative ambitieuse et structurante pour le développement économique local, avec une ouverture prévue pour septembre 2026. L'émergence de cette école répond à la tension croissante sur la main d'œuvre du secteur industriel local, renforcée par les grands chantiers émergents dans l'électronucléaire, ainsi que par les besoins croissants dans l'énergie et la défense. Au-delà de l'économie, le projet porte une dimension sociale forte, visant à offrir une nouvelle trajectoire aux jeunes en situation de décrochage scolaire et à pallier le déficit de formation continue dans les domaines techniques (mécanique). L'objectif est de créer un parcours de formation permettant aux futurs diplômés d'être rapidement employables et de positionner Dieppe comme un pôle de l'enseignement supérieur.



## LES ACTIONS ET LA STRATÉGIE

Bien que la mise en place de l'école de production ne soit pas encore terminée, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre. Un recueil des besoins des acteurs des différents réseaux présents sur Dieppe a permis d'identifier les attentes des secteurs concernés. Suite à cela, l'idée de l'École de production a émergé et a été inscrite dans le plan d'actions du Territoire d'industrie Dieppe-Côte d'Albâtre. Les acteurs ont déjà achevé les premières étapes définies par la FNEP, incluant la validation d'une lettre d'intention et des visites. Ils travaillent actuellement sur l'élaboration d'une étude d'opportunité. Pour l'UIMM Rouen-Dieppe et l'Agglomération Dieppe-Maritime, la coopération avec le cluster Dieppe Méca Energies est bénéfique car il offre une porte d'entrée sur le territoire économique local, permettant d'adresser efficacement les problématiques et apportant un gage de qualité et de crédibilité au projet.



# COLLABORATION ENTRE LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE DIEPPE-CÔTE D'ALBÂTRE ET LE CLUSTER DIEPPE MÉCA ENERGIES (SUITE)

## FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Le succès du projet repose sur plusieurs facteurs clés. L'implication d'acteurs fédérateurs de réseaux et issus du monde économique (UIMM Rouen-Dieppe, Dieppe Méca Énergies) lui confère une forte crédibilité et facilite le travail collaboratif. Le territoire de Dieppe lui-même est un atout, étant fortement industrialisé, et le soutien particulièrement fidèle du conseil régional de la Normandie facilite la mise en place. Un autre facteur réside dans l'existence d'un écosystème solide ancré, bénéficiant d'une longue tradition dans la mécanique de précision et l'usinage, ainsi que d'une politique de structuration en réseaux appliquée depuis 15 ans. La forte interconnexion qui en résulte favorise la transmission rapide de nouvelles informations, car les acteurs partenaires ont l'habitude de travailler ensemble et partagent valeurs et objectifs communs.

## EVALUATION DU PROJET

L'évaluation de l'avancement actuel du projet repose principalement sur les ressentis des acteurs impliqués, qui expriment leur satisfaction quant à la coopération. Cependant, en raison de l'état du projet qui en est encore à ses prémices, il n'existe pas d'indicateurs d'évaluation formellement établis par les acteurs impliqués à ce stade.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le projet fait face à certains défis. Il est nécessaire de trouver un modèle de financement solide et durable, ce qui est difficile dans un contexte de baisse des subventions publiques et de régression des possibilités de soutien des entreprises locales. Un autre défi est la reconnaissance officielle des diplômes délivrés par l'école, sans laquelle la formation ne permettrait pas d'outiller suffisamment de nouvelles personnes ni d'augmenter la compétitivité du territoire. Au niveau local, un dernier défi est la bonne entente avec les acteurs de la formation déjà présents ; il s'agit de les rassurer et de les convaincre que ce projet est un complément et non une concurrence. Bien qu'aucune difficulté spécifique de coopération n'ait été identifiée, certains risques peuvent être déduits, tels que l'oubli d'inclure un des trois partenaires complémentaires ou la conception d'une École de production qui, alignée sur les besoins actuels du marché, manquerait d'attractivité pour les futurs élèves.

Ce document est le fruit de la collaboration entre France Clusters et l'Institut des relations internationales de l'Université de Strasbourg, avec le soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de son programme Territoires d'industrie.

Coordination par Sébastien Thomas-Chaffange, avec l'appui de Désirée Côte, pour France Clusters.

Réalisation par Merlinda Bajsini, Adrien Barre, Lucie Biniguer, Bianca Blasi, Daga Delmaev, Cyrine Dridi, Yasmine Fassassi, Manon Husson, Léa Lefevre, Anastasiia Legenka, Ilde Mattei, Angèle Meyer, Anahit Mikayelyan, Etienne Nuno-Schoen, Allan Rerellin-Bouvier, Lilly Röedel, Eva Roy pour l'IRIUS et ses étudiants de Master 2 Intelligence Collective et Écosystème Innovant en Europe.

Nous remercions l'ensemble des personnes interviewées dans le cadre de cette étude.

#### Contacts référents

Contacts France Clusters :  
[desiree.cote@franceclusters.fr](mailto:desiree.cote@franceclusters.fr)  
[anastasiia.lengenka@franceclusters.fr](mailto:anastasiia.lengenka@franceclusters.fr)

Contact ANCT :  
[aurore.colnel@anct.gouv.fr](mailto:aurore.colnel@anct.gouv.fr)